

fournissent environ 4 p. 100 du Produit intérieur brut du Canada. Le chiffre d'affaires de l'industrie forestière canadienne s'élève à 30 milliards de dollars par an. En 1987, nos exploitations de produits forestiers ont représenté plus de 21 milliards de dollars. Voilà une industrie qui est d'une extrême importance pour le Canada, une industrie qui crée de nombreux emplois, une industrie qui contribue à la stabilité et à la santé économique de plusieurs régions du pays.

Le problème qui nous concerne aujourd'hui, soit celui de la détérioration de nos forêts, est un problème majeur, et je voudrais mentionner à cette Chambre que le gouvernement actuel a traité ce problème de front et a pris des mesures, a mis en place des mécanismes pour répondre à ce défi. Le défi que nous avons, c'est de conserver nos forêts en santé afin de permettre évidemment à cette industrie, à cette ressource naturelle de continuer à contribuer au bien-être des Canadiens.

Je pense que le gouvernement dont je fais partie a reconnu l'importance de l'industrie forestière en nommant au Cabinet un ministre de plein titre, responsable de la forêt et de la politique forestière au Canada.

Il faut reconnaître aussi, monsieur le Président, que le premier ministre vient d'une région qui a pris naissance et qui s'est développée avec l'exploitation forestière, laquelle existe toujours dans la ville de Baie-Comeau, sur la Côte-Nord et aussi dans ma circonscription où depuis le début du siècle des opérations forestières sont effectuées.

Alors il faut dire que le problème dont nous discutons aujourd'hui est un problème important mais il faut aussi reconnaître que les pluies acides ne sont pas le seul problème qui affecte la viabilité ou la santé de nos forêts. Il y a de nombreux autres items comme les insectes, l'exploitation forestière, évidemment, et les causes naturelles qui chaque année contribuent à détruire des centaines de milliers d'hectares de nos forêts au Canada. Il y a aussi les incendies qui en prennent une bonne partie. Donc, c'est un problème global qu'il faut envisager, et ce sont des solutions globales que nous devons trouver comme gouvernement responsable pour que nous puissions appliquer une politique saine, une politique cohérente qui, tout en continuant à assurer la viabilité économique de notre industrie forestière, contribuera à maintenir la qualité de notre environnement, contribuera à assainir nos climats et permettra à nous tous de continuer à vivre de cette ressource naturelle importante, mais aussi à en profiter pleinement pour nos moments de récréation, pour nos moments de loisirs.

Industrie forestière

• (1450)

Je voudrais assurer mon honorable collègue que sa participation et la mienne au Comité permanent des forêts et des pêches devraient contribuer à assurer une politique équitable, politique qui est mise de l'avant par notre gouvernement, politique qui se poursuivra au cours des quatre prochaines années, une politique cohérente, une politique intelligente, une politique de gros bon sens, une politique qui contribuera à fournir des emplois et à assurer un environnement profitable au Canada et un environnement de qualité.

[Traduction]

M. Greg Thompson (Carleton—Charlotte): Monsieur le Président, le député de Prince George—Bulkley Valley (M. Gardiner), soulève une question extrêmement importante. Je suis très heureux d'avoir l'occasion d'intervenir sur ce sujet qui intéresse tous les Canadiens.

Le député a décidé de faire porter sa motion sur un seul des facteurs en cause en l'occurrence, à savoir les pluies acides. Personne ne doute que le gouvernement s'inquiète des problèmes de pollution, des pluies acides et des émissions transnationales qui nous touchent tous. Personne ne prétendra que les États-Unis partagent les préoccupations en question. Dans le discours du Trône prononcé plus tôt au cours de cette session, nous avons déclaré que nous allions nous pencher sur la question et tenter d'en venir à un accord avec les États-Unis, afin de résoudre ce problème international.

Depuis 1984, le gouvernement ne cesse de prôner, comme tous les Canadiens le réclament, une solution à ces problèmes et il affirme qu'il faut s'attaquer de front à la question. Le protocole sur la couche d'ozone signé en 1987, à Montréal, est un autre exemple qui montre que le gouvernement s'intéresse vraiment à la question, qu'il prend des mesures à ce sujet et qu'il continuera d'agir sur la scène internationale.

La protection de l'environnement constituera l'un des principaux objectifs du gouvernement au cours de son deuxième mandat. Pour assurer au Canada un développement économique durable dont pourront profiter nos enfants après nous, il faut se pencher sur ces problèmes bien réels. C'est là une préoccupation que partagent tous les Canadiens et qui est certes apparue clairement tout au cours de la dernière campagne électorale, à l'automne. Les Canadiens de tous âges, des jeunes et des moins jeunes, et bien des Canadiens qui étaient loin d'avoir l'âge de voter et fréquentaient l'école secondaire ou l'université, ont déclaré très clairement que le gouverne-